



COMITE REGIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF

PROCES VERBAL

du

COMITE DE DIRECTION

du 30 mars 2009

au Conseil Régional



Présents :

Présidence : M. ROTHIER – Président

Membres élus du Comité de Direction : Mmes MM.

PREVOST (Athlétisme) LAURENT (Basket-ball) GODRON (Canoë-kayak) VERCRUYSSSE (Cyclisme) LALOUA (EPMM) DE TREGLODE (Equitation) BUSSY (Escrime) DEPIT (Etudes et Sports Sous Marins) HAZEAX (Football) TEDESCHI (FSCF) MONDON (Golf) GRASMUCK (Gymnastique) ATTAFI (Lutte) STEVENIN (Natation) MOREAUX (Tennis) CHERET (Tennis de Table) BESCONT (Tir) LEJEUNE (Tir à l'Arc) SMITH (UFOLEP) MORLET (UNSS) BLAISE (Volley-ball)

Membre de droit du Comité de Direction : MM. COLLOT (Président CDOS Ardennes) LEQUEUX (Président CDOS Marne) RENOUX (Président CDOS Haute-Marne)

Personne qualifiée : Mme SALAUN (Gymnastique) M. BELZ (Equitation)

Invités : Mmes MM.

BERTRAND (Secrétaire du CROS) BOTELLA (Chargée de Missions du CROS) MARTIN (Chef de Projets du CROS)

Excusés :

Membres élus du Comité de Direction : Mme MM.

COLLARD (Badminton) FAVAUDON (Basket-ball) PROCUREUR (Bowling et Sports de Quilles) BESCHU (Bowling et Sports de Quilles) CHARLIER (EPMM) CHAIGNEAU (Judo) RIVIERE (Rugby)

Emargement de la feuille de présence.

Monsieur ROTHIER ouvre la séance à 19 heures 15.

Il annonce les personnes excusées, remercie les membres du Comité de Direction nouvellement élus d'être présents et précise que, le quorum étant atteint, la séance peut débuter. En effet, 27 membres sur 32 sont présents.

I - APPROBATION DU PROCES VERBAL DU COMITE DE DIRECTION DU 16 FEVRIER 2009 :

Monsieur PREVOST soumet au vote ce projet de procès verbal, **approuvé à l'unanimité des votants, 9 membres ne participant pas au vote car n'étant pas membres du Comité de Direction sortant concerné par cette réunion du 16 février.**

II – ELECTION DU BUREAU (annexe 1) :

Le Président demande à deux membres du Comité de Direction non candidats au Bureau de bien vouloir assurer la fonction de scrutateurs.

Messieurs LEQUEUX et COLLOT sont nommés scrutateurs par le Comité de Direction.

Election des 2 Vice-présidents

Candidats : Messieurs GRASMUCK et LAURENT

Résultat :

Monsieur LEQUEUX annonce le résultat :

27 votants
25 exprimés
1 bulletin nul et 1 bulletin blanc

Monsieur GRASMUCK :	22 voix	} élus
Monsieur LAURENT :	23 voix	

Election du Secrétaire Général et du Secrétaire Général Adjoint

Candidats :

Monsieur PREVOST au poste de Secrétaire Général
Madame TEDESCHI au poste de Secrétaire Général Adjoint

Résultat :

Monsieur LEQUEUX annoncent le résultat :

27 votants
27 exprimés

Monsieur PREVOST :	27 voix	} élus
Madame TEDESCHI :	22 voix	

Election du Trésorier Général et du Trésorier Général Adjoint

Candidats :

Monsieur BUSSY au poste de Trésorier Général
Messieurs ATTAFI et DE TREGLODE au poste de Trésorier Général Adjoint

Résultat :

Monsieur LEQUEUX annoncent le résultat :

27 votants
25 exprimés
2 bulletins nuls

Monsieur BUSSY :	25 voix	} élus
Monsieur ATTAFI :	20 voix	
Monsieur DE TREGLODE	5 voix	

Election des 4 membres du Bureau

Candidats :

Mademoiselle BLAISE
Mesdames MORLET et SALAUN
Monsieur MOREAUX

Résultat :

Monsieur LEQUEUX annoncent le résultat :

27 votants
27 exprimés

Mademoiselle BLAISE :	23 voix	} élus
Madame MORLET :	23 voix	
Madame SALAUN :	22 voix	
Monsieur MOREAUX :	26 voix	

Monsieur ROTHIER explique aux nouveaux venus que le Bureau se réunit statutairement au moins une fois par mois et que les Présidents des commissions du CROS sont invités permanents à ces réunions, que le Comité de Direction se réunit statutairement au moins une fois par trimestre, que l'on souhaite élargir les réunions du Comité de Direction aux Présidents de ligues et comités régionaux (avec voix consultative) selon l'ordre du jour.

III – CONSTITUTION DES COMMISSIONS :

Monsieur PREVOST procède à la lecture de l'article 15 du règlement intérieur relatif aux commissions :

« ARTICLE 15 – COMMISSIONS »

- 15.1 *Pour atteindre les objectifs définis à l'article 2 des statuts, le Comité de Direction peut s'adjoindre des Commissions ou des groupes de travail, permanents ou temporaires. Leur liste n'est pas exhaustive. Le Comité de Direction décide de leur création, de leur dissolution, de leur composition, du nombre maximum de leurs membres qu'il désigne et de leur fonctionnement.*
- 15.2 *Les présidents de ces commissions, et éventuellement des sous-commissions ou groupes de travail, sont nommés par le Comité de Direction parmi ses membres.*
- 15.3 *Les commissions du Comité Régional Olympique et Sportif sont les suivantes :*
- 1 - Commission « Finances »
 - 2 - Commission « CNDS (Centre National de Développement du Sport) Aide aux ligues et Aides individuelles »
 - 3 - Commission « Formation »
 - 4 - Commission « Intégration par le sport »
 - 5 - Commission « Médicale »
 - 6 - Commission « Communication »
 - 7 - Commission « Statuts et Règlements »
 - 8 - Commission « Femmes et Sports »
 - 9 - Commission de « Surveillance des Opérations Electorales »
 - 10 - Commission « Aménagement du Territoire, Espaces et Sites Naturels »
- 15.4 *Le Président du CROS, le Secrétaire Général et le Trésorier Général sont membres de droit de toute commission et groupe de travail. Ils assistent aux délibérations s'ils le jugent nécessaire en fonction de l'ordre du jour qui doit être communiqué au secrétariat.*
- 15.5 *Après chaque réunion de commission, un compte rendu est adressé aux membres du Comité de Direction, du Bureau et de la commission concernée.*
- 15.6 *Chaque année, les commissions établissent, sur leurs objectifs et leurs activités, un rapport qui est présenté au Comité de Direction, au Bureau et porté à la connaissance de l'Assemblée Générale. »*

Commission CNDS, Aides aux ligues et aides individuelles

Le Comité de Direction nomme à l'unanimité Monsieur LAURENT à la Présidence de ladite commission.

Commission Formation

En l'absence de candidat, le Comité de Direction nomme à l'unanimité Monsieur ROTHIER à la Présidence par intérim de ladite commission.

Commission Intégration par le Sport

Le Comité de Direction nomme à l'unanimité Monsieur SMITH à la Présidence de ladite commission.

Commission Médicale

Le Comité de Direction nomme à l'unanimité le Docteur VANDENDAELE à la Présidence de ladite commission.

Le Comité de Direction nomme à l'unanimité le Docteur VANDENDAELE Médecin du CROS.

Commission Communication

Le Comité de Direction nomme à l'unanimité Monsieur MOREAUX à la Présidence de ladite commission.

Commission Femmes et Sport

Faute de candidat, le Comité de Direction met ladite commission en sommeil.

Commission Aménagement du territoire, espaces et sites naturels

Le Comité de Direction nomme à l'unanimité Monsieur GODRON à la Présidence de ladite commission.

Commission des Finances

Le Comité de Direction nomme à l'unanimité Madame TEDESCHI et Monsieur DE TREGLODE co-présidents de ladite commission.

Commission Statuts et Règlements

Le Comité de Direction nomme à l'unanimité Monsieur PREVOST à la Présidence de ladite commission.

Un tableau récapitulatif des différentes commissions est remis aux membres à titre indicatif. Après réception par mail, Monsieur ROTHIER demande aux membres de le retourner dûment complété au CROS dans les prochains jours, sachant qu'il serait souhaitable que chaque membre s'intègre dans deux commissions au plus.

Il leur est demandé également d'indiquer s'ils souhaitent s'intégrer aux groupes de travail « conférence régionale du sport » et « maison régionale des sports ».

Monsieur ROTHIER précise qu'un salarié référent du CROS sera rattaché à chaque commission et groupe de travail et demande que chaque commission se réunisse une fois avant le prochain Comité de Direction du 17 juin 2009.

IV – OBJECTIFS DE L'OLYMPIADE :

Un avant-projet d'actions du CROS est distribué aux membres (annexe 2). Monsieur ROTHIER en décline les principaux axes et actions.

Au niveau de l'axe 2, Monsieur ROTHIER informe les membres que 2 stagiaires de l'UFR STAPS de Reims vont débiter un stage de 3 mois au CROS début avril afin de monter le dossier « Conférence Régionale du Sport » et que le CROS devrait travailler en partenariat étroit avec le Conseil Régional et l'UFR STAPS.

Dans le cadre de l'axe 2, action 2, maison régionale des sports, Monsieur ROTHIER précise que le CROS met sa salle de réunion à disposition des ligues, comités régionaux et CDOS, comme cela se pratique depuis quelque temps, ainsi qu'un service « photocopie » pour les structures qui n'ont pas les moyens de s'équiper en matériel de reprographie.

Monsieur GRASMUCK souhaite que le sport olympique soit intégré à l'action 5 de l'axe 1.

Le Président demande aux membres de bien vouloir faire part de leurs remarques par mail dans les prochains jours.

V – CALENDRIER DES REUNIONS :

Malgré la demande de quelques membres de déplacer les réunions de Bureau sur un autre jour que le lundi, le Comité de Direction décide à l'unanimité de maintenir les réunions de Bureau le premier lundi du mois compte tenu du calendrier sportif déjà bien avancé.

Pas de Bureau le lundi 06 avril 2009.

Bureau : le lundi 04 mai 2009 à 19 heures au CROS

Bureau : le lundi 08 juin 2009 à 19 heures

Comité de Direction : le mercredi 17 juin 2009 en début d'après-midi à la Maison des Sports de Bazeilles pour réunion de travail vers 18 heures 30 / 19 heures.

VI – TOUR DE TABLE ET QUESTIONS DIVERSES :

Monsieur LEQUEUX annonce sa candidature au CNCD au collège des CDOS.

Monsieur ROTHIER annonce sa candidature au CNCD au collège des CROS sous réserve de l'approbation du Comité de Direction. Celui-ci approuve à l'unanimité.

Monsieur HAZEUX souhaite que le CNOSF se dote d'un collège des CROS et d'un collège des CDOS au lieu d'organismes parallèles dans ses statuts.

Monsieur ROTHIER informe qu'il siège au CESR au sein de la 6^{ème} commission qui inclut le sport.

Monsieur LAURENT précise que cette année encore la déclaration de subvention en ligne du CNDS présente d'importants dysfonctionnements.

En ce qui concerne la commission territoriale CNDS, on est toujours dans l'attente du décret pour procéder à la composition et à la validation de celle-ci.

Le CROS et la DRDJS ont échangé sur la rédaction d'un règlement intérieur de cette future commission territoriale CNDS afin qu'enfin les diverses procédures soit officialisées et appliquées pour une meilleure organisation générale et le contentement de tous.

Monsieur LAURENT rappelle la nécessité pour chaque CDOS et le CROS de désigner respectivement un référent (élu) et un expert (salarié) pour chacune des 5 commissions thématiques.

Ces commissions thématiques permettront de faire remonter au niveau régional le travail des départements et d'harmoniser le tout.

Pour le CROS, le Comité de Direction approuve à l'unanimité la nomination des élus ci-dessous :

- 1) emploi : Madame TEDESCHI
- 2) accompagnement éducatif : Monsieur MOREAUX
- 3) haut-niveau : Monsieur ATTAFI
- 4) équipement : Monsieur GRASMUCK
- 5) activités physiques et sportives : Monsieur LAURENT

Monsieur RENOUX invite le Comité de Direction à se rendre à la journée « sport nature » que le CDOS Haute-Marne organise le dimanche 12 juillet 2009.

Monsieur MONDON précise la volonté de plusieurs nations de voir le Golf revenir comme discipline olympique.

**

*

Monsieur ROTHIER invite les membres du Comité de Direction à prendre le verre de l'amitié.

**Le Secrétaire Général,
Christian PREVOST**



**Le Président,
Serge ROTHIER**

